



Catégorie A Grade 2

ISGS - Infirmier en soins généraux et spécialisés

Infirmier en soins généraux de 2^e grade des ISGS

Infirmier de bloc opératoire de 2^e grade des ISGS

Infirmière puéricultrice de 2^e grade des ISGS

ECHELON	Indice Majoré	Durée
11	727	-
10	690	4 ans
9	656	4 ans
8	624	3 ans
7	593	3 ans
6	563	2 ans 6 mois
5	534	2 ans
4	506	2 ans
3	478	2 ans
2	450	2 ans
1	427	1 an 6 mois

Valeur du point d'indice = 4.92275 € brut au 01/07/2023

Au Traitement indiciaire s'ajoutent les 49 points du CTI (Complément de Traitement Indiciaire), pour les agents concernés.

Il est pris en compte dans le calcul de la pension dans la mesure où il a été perçu au moins un jour au cours des 6 derniers mois valables pour la retraite.